

## Ouyahia reçoit le président du MSP

Page 3

## «La publicité devrait profiter au journaliste»

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Dixième année - N° 3613 - Ven. 10 - Sam. 11 juillet 2015 - Prix:10 DA

La direction au sujet de la grève des tramino

## «La Setram dispose d'une grille des salaires depuis son lancement»

Page 24



Gendarmerie de Blida

## Virée à l'heure du f'tour

Page 4

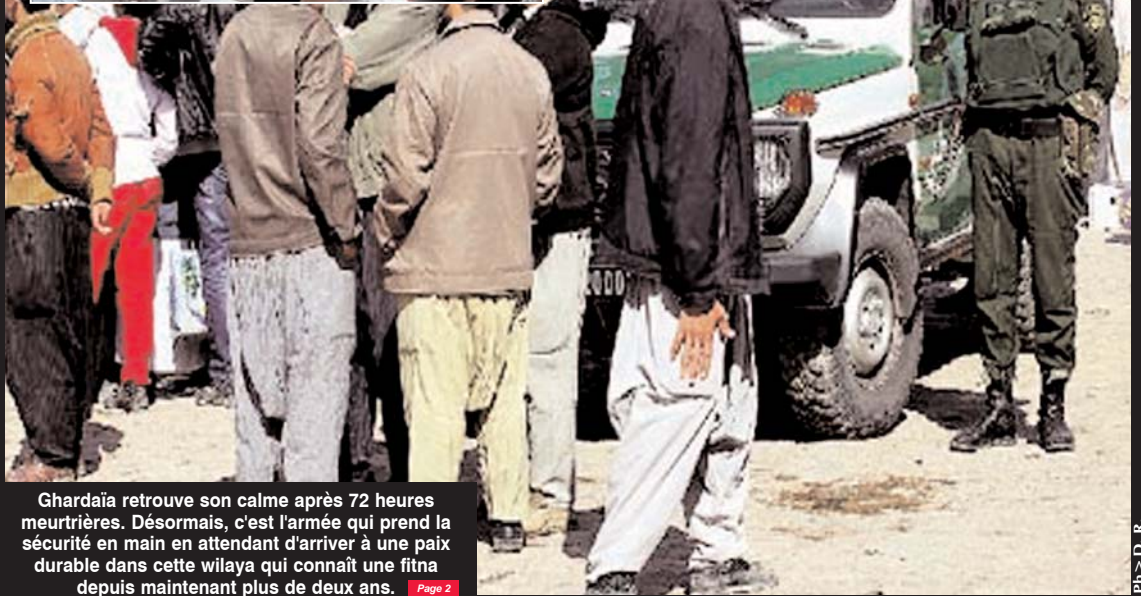
### Dans l'ignorance, il convient de s'abstenir

Par Mohamed Habili

Quand on ne comprend pas quelque chose, et qu'il faille cependant y mettre un terme, on n'est démuni, on ne sait trop comment s'y prendre. On sait maintenant que les autorités, au double plan national et local, sont très clairement dans ce cas de figure s'agissant des affrontements intercommunautaires du M'zab, qui pour la violence sont passés à un stade jamais atteint, s'étant soldés au bout de quelques heures seulement par plus de vingt morts. Le calme semble être revenu néanmoins, des arrestations ont été opérées, un mini-état d'urgence est de fait instauré, placé sous le contrôle de l'armée, mais voilà, rien de tout cela n'a été omis lors de la flambée précédente. La décence voudrait que lorsqu'on n'arrive pas à s'y retrouver par rapport à un phénomène, on s'abstient au moins de désigner directement ou par la bande le coupable, comme ne se sont pas gênés de le faire des médias, sur une base purement communautaire d'ailleurs. En filigrane dans leurs commentaires, les Mozabites feraient l'objet d'une sorte de purification ethnique de la part des Malékites. Ils sont dans l'incapacité de donner la moindre précision sur l'identité des victimes, qu'il s'agisse des morts et des blessés, ni même de dire à quel camp appartiennent-elles en majorité, mais cela ne les empêche pas d'innocenter les uns et de charger les autres. **Suite en page 3**

Sur instruction de Bouteflika

# L'armée prend la sécurité en main à Ghardaïa



Ghardaïa retrouve son calme après 72 heures meurtrières. Désormais, c'est l'armée qui prend la sécurité en main en attendant d'arriver à une paix durable dans cette wilaya qui connaît une fitna depuis maintenant plus de deux ans. **Page 2**

Ph: D. R.

Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche

## «Faire de l'aquaculture une activité normale dans toutes les wilayas»

Page 5

Cinéma/ Long métrage de Okacha Touita

## «Opération Maillot» projeté en avant-première à Alger

Page 13

Sur instruction de Bouteflika

# L'armée prend la sécurité en main à Ghardaïa

■ Ghardaïa retrouve son calme après 72 heures meurtrières. Désormais, c'est l'armée qui prend la sécurité en main en attendant d'arriver à une paix durable dans cette wilaya qui connaît une fitna depuis maintenant plus de deux ans.

Par Nacera Chennafi

Après trois nuits sanglantes qu'a vécues le M'zab avec des actes de violence causant la perte de plusieurs vies humaines, Ghardaïa retrouve son calme en attendant d'arriver à une paix durable, sachant que la wilaya connaît une fitna depuis maintenant plus de deux ans.

La question de Ghardaïa est devenue une réelle urgence nationale, dans un contexte régional instable qui ouvre la voie à des inquiétudes sur les conséquences que pourrait avoir cette fitna sur la stabilité de l'Algérie qui a su rester à l'abri de ce qui s'est passé depuis 2011 dans le monde arabe. Cependant, la crise de Ghardaïa reste une vraie énigme. Depuis maintenant plus de deux ans,

## Arrestation de 30 individus recherchés

Les éléments de Sûreté de Ghardaïa ont interpellé 30 individus, objets de mandats de justice, et saisi des objets utilisés lors des affrontements qu'a connus la région et qui ont fait plusieurs morts et blessés, a indiqué dimanche la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. «Dans le cadre de l'application des mandats de justice 12 heures après leur promulgation par les juridictions compétentes, les services de police ont arrêté 30 individus objet de mandats de justice dont des mandats d'arrêt», précise le communiqué. Les services de sécurité ont également saisi «des objets et outils utilisés lors des affrontements sanglants qu'a connus la wilaya de Ghardaïa récemment et qui ont fait plusieurs morts et blessés». Il s'agit, selon la même source «d'armes blanches, de projectiles en fer, d'une quantité d'essence et de bouteilles en verre utilisées pour la fabrication de cocktails Molotov». Les forces de sécurité, déployées dans la ville de Ghardaïa, à Guerrara et à Berriane «ont intensifié leurs actions à travers un plan sécuritaire bien ficelé comprenant des points de contrôle fixes et des patrouilles mobiles pour l'arrestation des individus recherchés pour trouble à l'ordre public». Ce plan sécuritaire intervient «en consécration du plan sécuritaire global auxquels contribuent les forces conjointes dans un souci de veiller à la préservation de la sécurité des citoyens et de leurs biens et au rétablissement de la stabilité et de la quiétude au niveau de ces agglomérations», lit-on dans le communiqué. Dans ce contexte, la DGSN rappelle son «numéro vert 1548 mis à la disposition des citoyens qui demeurent le principal partenaire dans cette opération sécuritaire». **APS**

cette wilaya connaît de graves perturbations qui reviennent souvent après des périodes de calme, et ni la solution sécuritaire ni socio-économique n'a pu mettre fin à cette situation.

Aujourd'hui, c'est l'Armée nationale qui prend les choses en main, suite à une décision du Chef suprême des forces armées, le Président Abdelaziz Bouteflika, qui a réuni en urgence, mercredi dernier, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le ministre d'État, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, et le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, Ahmed Gaid Salah.

Suite à cette réunion, il a été décidé de mettre en place la Haute Commission sécuritaire et militaire. Elle est «chargée de travailler en coordination avec la 4<sup>e</sup> Région militaire pour suivre la situation au niveau de la wilaya de Ghardaïa». Le commandant de la 4<sup>e</sup> Région militaire a été chargé de superviser l'action des services de sécurité et des autorités locales concernées pour le rétablissement et la préservation de l'ordre public à travers la wilaya de Ghardaïa.

Selon un communiqué publié jeudi 9 juillet sur la page officielle Facebook du Premier ministre, il est indiqué que le chef de la quatrième Région militaire est autorisé «à décréter un couvre-feu partiel dans les zones et les quartiers chauds en coordination avec la Haute Commission sécuritaire et militaire». Cette réunion



P.M.D. R.

a été suivie du déplacement du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, jeudi à Ghardaïa, où il a affirmé que «l'Algérie est une, unie et indivisible», ajoutant que cette ligne ne peut être franchie et que le peuple algérien est conscient après le lourd tribut qu'il a payé pour libérer le pays de la colonisation et la sauvegarde de son intégrité territoriale. «Nous sommes tous des Algériens et nous devons vivre ensemble dans la concorde et veiller à la fraternité et le respect d'autrui», a-t-il affirmé. Sellal a réaffirmé que le rôle du gouvernement consiste à assurer et

veiller à la stabilité du pays et à œuvrer pour le développement économique des différentes régions du pays, appelant les habitants de Ghardaïa à la sagesse et la compréhension pour surmonter cette situation.

Le Premier ministre qui était accompagné du ministre de la Justice, des commandants de la Gendarmerie nationale et de la 4<sup>e</sup> Région militaire, a réaffirmé que «l'État va appliquer les instructions du président de la République, avec diligence et sévérité pour mettre un terme aux violations de la loi à travers la wilaya de Ghardaïa, et notam-

ment l'atteinte à la sécurité des personnes et des biens».

Sellal, qui a rencontré des membres de la société civile, des notables et des sages du tissu social de la wilaya de Ghardaïa, a réaffirmé qu'il veillera à l'application des mesures prises par le Président Bouteflika en vue de restaurer la sécurité, la paix et la cohésion sociale dans la région de Ghardaïa, jadis «un exemple de cohésion sociale qui faisait la fierté de l'Algérie». S'adressant à la société civile, au mouvement associatif, les jeunes, il a appelé ces derniers à fédérer leurs efforts pour «mettre en échec les dessins et visées malsaines de certaines personnes qui veulent toucher à l'Unité nationale». D'autre part, il a présidé à Ghardaïa, avec les autorités concernées, une réunion d'évaluation de la situation sécuritaire dans la wilaya en présence du chef de la 4<sup>e</sup> Région militaire.

## Kamel Fekhar arrêté

Depuis mercredi dernier, des enquêteurs sont à pied d'œuvre dans les zones ayant été le théâtre des dernières violences. A cet effet, Kamel Eddine Fekhar et une vingtaine d'autres personnes auraient été arrêtées, dans la soirée de jeudi. Il est à noter que M. Fekhar est ancien responsable du bureau de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) à Ghardaïa et ancien membre du conseil national du FFS.

N. C.

## Des commerçants mozabites baissent rideau dans le centre du pays...

DE NOMBREUX commerçants mozabites exerçant dans les wilayas du Centre du pays ont fermé jeudi leurs boutiques en signe de protestation contre les incidents sanglants enregistrés dans la wilaya de Ghardaïa depuis le début du mois de juillet courant, a-t-on constaté. A Blida, la majorité des locaux tenus par des mozabites dans les divers quartiers de la ville n'ont pas ouvert leurs portes aux clients. «Les commerçants du Beni M'zab, dont une majorité activent dans la vente des tissus, parfums et quincaillerie, observent, depuis mercredi, une grève générale en réponse à l'appel du Conseil des notables du Guerrara pour dénoncer les actes de violence dans cette région», a indiqué un gréviste à

l'APS. Il a déploré le fait que les incidents aient fait des morts, des blessés, et d'autres actes de vandalisme et de destruction de nombreuses maisons dans cette région. Un autre commerçant a appelé à la «prise de mesures nécessaires pour protéger les vies et les biens des habitants de la région», et à «sanctionner sévèrement tous ceux qui sont à l'origine de la fitna et de l'anarchie qui s'est emparée de la région, proie au régionalisme entre Ibadites et Malekites». Il a souligné le rôle des notables, imams et politiques de la région dans l'extinction de cette fitna et l'incitation des deux parties à coexister en paix, dans le respect des traditions et des spécificités propres à chacun d'eux. Même constat dans la ville de

Bouira, où la quinzaine de commerçants mozabites y travaillant ont décrété une grève «illimitée» en signe de solidarité avec les victimes des violents événements que connaît la wilaya de Ghardaïa. Installés pour la majorité dans l'ancien centre-ville de Bouira, ces commerçants ont tous baissé rideau et de petites affiches ont été collées sur les portes, dénonçant les violents événements qui secouent la wilaya de Ghardaïa et qui ont fait plusieurs morts, notamment à Guerrara et Berriane. «Nous dénonçons avec fermeté ce qui se passe dans notre wilaya, nous voulons que l'État agisse avec rigueur pour punir ceux qui veulent semer la haine et la division au sein du peuple algérien»,

tonne Ali, un commerçant gréviste, signalant que la grève observée se veut un «acte de solidarité avec les victimes des événements de Ghardaïa». Dans la ville de Khemis Miliana, 27 km à l'est de Ain Defla, des commerçants ont aussi fermé boutique pour le même motif. Ils sont une vingtaine à baisser rideau depuis jeudi matin, et dont certains ont affirmé à l'APS que ce mouvement de protestation «pourrait encore se prolonger dans le temps». Des affiches de solidarité avec les victimes des incidents de Ghardaïa et d'appel à l'intervention de «toutes les forces vives de la nation pour arrêter ces actes de violence» sont collées sur les portes des locaux, a-t-on constaté.

Said F.

## ... Et grève des commerçants à Alger

DES COMMERÇANTS mozabites ont observé jeudi un mouvement de grève en fermant leurs boutiques dans plusieurs quartiers d'Alger pour protester contre les violences enregistrées depuis quelques jours dans la wilaya de Ghardaïa, a constaté un journaliste de l'APS. Ces fermetures sont observées notamment à la rue Chaïb-Ahmed (ex-Tanger) à Alger-Centre, au boulevard Mohamed V ou encore à Bir-Mourad-Rais et aux quartiers El Afia, Ruisseau et Bab El Oued. «Ce mouvement de protestation a débuté mercredi dernier et ne va s'interrompre que samedi prochain», a indiqué un commerçant d'origine ibadite rencontré à El Afia. La plupart des commerçants ibadites installés dans les artères principales d'Alger ont accroché des écriteaux appelant à mettre fin à l'effusion de sang dans la vallée du M'zab, exprimant leur solidarité avec les familles des personnes décédées ou blessées dans cette région. «Nous demandons la sécurité», indiquent entre autres slogans ces affiches collées sur les rideaux (baissés) des magasins, appelant par ailleurs à l'arrêt de la violence dans les villes du M'zab. A Bir Mourad Rais, les citoyens se sont déclarés surpris par cette grève à laquelle ils ne sont pas habitués, et à ce type de comportement des commerçants ibadites, traditionnellement très concentrés sur leur travail, et qui «ne ferment pratiquement jamais»,

selon un habitant. L'appel à la grève est moins suivi dans les quartiers où les commerçants ibadites sont moins nombreux. A Alger, les commerçants originaires du M'zab sont spécialisés dans la quincaillerie-droguerie, la plomberie-robotique, de pièces détachées automobiles ou encore la distribution d'articles ménagers. Les commerçants d'Alger ont répondu à un appel à la tenue d'une grève nationale lancé à l'adresse de l'ensemble des commerçants issus de la wilaya de Ghardaïa, en guise de «protestation contre l'assassinat de citoyens innocents et la destruction des biens et propriétés publiques et privées».

Halim L.





Présidence-Partis

# Ouyahia reçoit le président du MSP

■ Mokri s'est référé à la conférence tenue à Zéralda. Il a remis, au nom des participants, le fruit de ce conclave, dans un document intitulé «Charte de la réforme politique». Il en a aussi résumé l'objectif comme étant de «bâtir un front national afin de permettre au pays de relever ses défis internes et de faire face aux dangers extérieurs». De son côté, Ouyahia a d'abord rappelé que le président de la République «nourrit de la considération envers toute la classe politique y compris les partis de l'opposition».



Par Fouad T./APS

Ahmed Ouyahia, ministre d'Etat directeur de cabinet de la présidence de la République a reçu jeudi une délégation du Mouvement de la société pour la paix (MSP), conduite par son président, Abderazak Mokri, indique un communiqué de la présidence de la République. «Sur instruction du président de la République, Ahmed Ouyahia, ministre d'Etat directeur de cabinet de la présidence de la République a reçu ce jour 9 juillet 2015, une délégation du MSP conduite par son président, Abderazak Mokri, lequel

avait sollicité il y a quelques jours une audience avec le chef de l'Etat, indique le communiqué. A cette occasion, M. Mokri «s'est d'abord exprimé au nom de son propre parti, soulignant l'attachement de sa formation politique à la stabilité de l'Algérie et rappelant sa contribution au dénouement de la tragédie nationale à travers sa participation aux différentes institutions y compris au gouvernement», ajoute la même source. Par la suite M. Mokri «s'est référé à la conférence tenue à Zéralda en juin 2014, et a remis, au nom des participants, le fruit de ce conclave, dans un document intitulé «Charte de la Réforme politique»». Il en a



Ph/D. R.

aussi résumé l'objectif comme étant de «bâtir un front national afin de permettre au pays de relever ses défis internes et de faire face aux dangers extérieurs». De son côté, M. Ouyahia a d'abord rappelé que le président de la République «nourrit de la considération envers toute la classe politique y compris les partis de l'opposition», indique le communiqué. «Il a également remercié M. Mokri d'avoir remis, à l'attention du chef de l'Etat, le document adopté par la conférence de Zéralda, qui sera étudié avec intérêt», indique le communiqué. M. Ouyahia a souligné, ajoute la même source, «aussi que le rapprochement entre l'opposition et les institu-

tions évoluera davantage à l'ombre d'un respect mutuel et dans le cadre d'un discours plaçant réellement l'intérêt supérieur de l'Algérie au centre des préoccupations de tous, dans le respect des vues de chacun». Enfin, le directeur de cabinet de la Présidence de la République «a prié le président du MSP de faire savoir aux autres partis avec lesquels il partage l'appartenance au conclave de l'opposition, qu'ils seront aussi les bienvenus à la Présidence de la République, conformément à la volonté sincère du président de la République de promouvoir le dialogue avec tous les acteurs de la scène politique». F. T./APS

## Incidents de Ghardaïa

### Les partis saluent les décisions de Bouteflika

Des partis politiques et des associations ont salué jeudi les décisions adoptées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika concernant la situation qui prévaut à Ghardaïa appelant par la même occasion à faire prévaloir le dialogue et la raison pour transcender cette crise qui a fait plusieurs victimes. La parti Tajamoue Amal Jazair (TAJ) s'est félicité des mesures décidées par le président de la République concernant la situation prévalant à Ghardaïa, et exhorté les autorités locales à appliquer la loi dans toute sa rigueur contre les auteurs d'atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Tout en soulignant la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des programmes de développement dans la région, TAJ a appelé les populations de Ghardaïa à contribuer à faire prévaloir la voix de la raison et à faire preuve d'un haut sens de responsabilité en pareilles circonstances. Pour sa part, l'Alliance nationale républicaine (ANR), a mis en avant les décisions et recommandations issues de la réunion sécuritaire restreinte présidée par le chef de l'Etat, appelant les pouvoirs publics à

«prendre toutes les mesures à même de favoriser le retour de la quiétude et du calme et garantir la sécurité des personnes et de leurs biens dans le cadre de la loi». Le parti a réitéré son appel à tous les intervenants dans le façonnement et l'orientation de l'opinion publique nationale, notamment l'élite politique et les médias, à faire preuve de vigilance et de professionnalisme les invitant à éviter les commentaires et qualificatifs de nature à consacrer la division et attiser la discorde. L'ANR a manifesté sa «disposition à contribuer à toute initiative politique ou opérationnelle susceptible de rassembler la population de Ghardaïa et l'aider à recouvrer sa cohésion». Le Parti national algérien (PNA) a, pour sa part, appelé le gouvernement à «prendre des mesures dissuasives pour faire cesser la fitna» l'exhortant à «frapper d'une main de fer quiconque s'avise de porter atteinte au peuple algérien ainsi que les instigateurs de la fitna». Par ailleurs, le Mouvement El Islah a invité tous les dignitaires, les représentants de la société civile et les différents acteurs de la société à

«déployer davantage d'efforts pour faire cesser la fitna et calmer les jeunes et citoyens de la région des deux parties». Le Parti de la jeunesse démocratique a souligné «l'urgence de mesures dissuasives pour cerner les commanditaires de la fitna à Ghardaïa et les traire devant la justice». «De telles mesures permettront aux forces de sécurité d'accomplir au mieux leur mission», a estimé cette formation politique. Le parti a incité notables et associations de la wilaya à ouvrir des canaux de dialogue pour faire cesser la fitna et à adopter un discours fédérateur qui protège l'Algérie de tout dérapage. Le président du Haut conseil islamique (HCI), cheikh Bouamrane, a pour sa part, exhorté les acteurs de la société civile (responsables, politiques, hommes d'affaires, notables des quatre coins du pays, intellectuels, membres d'associations professionnelles et organisations étudiantes et de la jeunesse) à «ne ménager aucun effort pour démasquer les parties qui sont à l'origine de la fitna afin d'éviter l'embrasement».

Assia T./APS

## LA QUESTION DU JOUR

### Dans l'ignorance, il convient de s'abstenir

Suite de la page une

De laisser entendre plutôt clairement qui est l'agresseur et qui est l'agressé. La vérité est qu'à ce stade on ne sait même pas si les coups de feu ne sont pas le fait d'un troisième bord qui lui n'est intéressé que par l'embrasement de la région, dans l'idée qu'il déborde ailleurs. On ne peut écarter d'emblée l'existence d'agents provocateurs agissant dans une optique précise, et qui n'est celle d'aucune des communautés en présence. Cette façon biaisée de présenter les choses est rien moins qu'anodine. Elle l'est en fait d'autant moins qu'elle est à même de produire le même effet que de l'huile jetée sur le feu. Les affrontements, spontanés ou non, ont eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi, mais dès le lendemain, c'est-à-dire quelques heures seulement après, une foule de Mozabites tentent de défiler dans Alger, avec banderoles, slogans et discipline à l'appui – l'attrail du parfait manifestant en somme. Qu'aurait-on pensé si cette promptitude à réagir sur la scène médiatique, avant même peut-être que le feu allumé ne soit complètement éteint, avait été le fait des Chaambis ? Il est douteux qu'on eût songé alors à admirer leur sens de l'organisation. On n'aurait probablement pas pris soin de préciser que ces manifestants sont tous des habitants d'Alger et de ses environs. Cela dit, impossible de ne pas relever la coïncidence de ce qui se passe au M'zab depuis fin 2013 avec les conflits confessionnels apparus dans certains pays arabes dans le sillage du désastreux «printemps arabe». Là aussi, on ne peut guère être affirmatif. Mais si l'enquête à laquelle on semble enfin se résoudre aboutit à des éléments allant dans ce sens, alors la thèse de la provocation s'en trouve confrontée. Et celle-ci tendrait effectivement à laver les Ibadites de tout soupçon. Car on n'imagine pas qu'une minorité religieuse, sinon localement du moins nationalement, joue aux apprentis sorciers en provoquant la haine confessionnelle, dont elle sait faire les frais au bout du compte. Pour autant bien sûr qu'il s'agisse bien de cela en l'occurrence. Il ne faut pas perdre de vue, enfin, qu'il est des conflits incompréhensibles pour un observateur extérieur mais qui sont inexorables aux yeux des gens directement concernés. Les haines collectives, comme les haines familiales, se transmettent de génération en génération, à plus forte raison les ressentiments pour des motifs religieux, qui sont les pires, d'autant plus intraitables dans le présent que leurs premières causes se trouvent dans le passé. Un rien peut suffire à raviver ce lourd héritage.

M. H.

Gendarmerie de Blida

# Virée à l'heure du f'tour

■ Les services de la gendarmerie ne cessent d'alerter sur les dangers de la route. Quelques minutes avant l'appel pour la rupture du jeûne, les voitures passent comme des flèches.



De Blida, Louiza Ait Ramdane

Trois heures avant le f'tour, nous franchissons la commune de Boufarik, à 14 km de Blida en compagnie des gendarmes, mobilisés jour et nuit pour veiller sur la quiétude des automobilistes, en ce mois de ramadhan. Au cours de ce temps, de nombreux véhicules ont été arrêtés suite à de multiples infractions, tel l'excès de vitesse. Se retrouver sur la route, surtout durant les heures qui précèdent de peu l'heure du f'tour est une aventure à ses risques et périls. Les effets de la fatigue au volant se font sentir et deviennent un véritable danger roulant. Les services de la gendarmerie ne cessent d'alerter sur les dangers de la route. Quelques minutes avant l'appel pour la rupture du jeûne, les voitures passent comme des flèches au niveau des routes. Une course contre la montre pour arriver à temps à l'heure du f'tour. Mais pour pouvoir «arriver à temps», bon nombre de jeûneurs périssent en route. Le ramadhan, et surtout les heures avant le f'tour, période d'intense mobilité, est connu pour les risques liés à la circulation automobile qui sont élevés. C'est le mois que les gendarmes redoutent le plus et où ils sont vraiment sur le qui-vive afin d'assurer la sécurité des citoyens. Forte heureusement, «depuis le début du mois sacré, aucun accident n'a été enregistré, mais nous restons mobilisés pour parer à toute éventualité», indiquent les gendarmes rencontrés dans les

barrages. Comme chaque jour, ces services ont multiplié les mesures pour limiter le nombre d'accidents. Lors d'un contrôle au barrage installé dans le cadre du dispositif spécial ramadhan à Boufarik, et à Beni Mered, relevant de l'Escadron de la section routière de Blida, on se base sur les données détectées par le radar. Ce soir-là, plusieurs véhicules sont arrêtés suite à de multiples infractions, dont on peut citer l'excès de vitesse. Quelques fautifs arrêtés par les gendarmes adhèrent en acceptant de signer les PV dressés par les éléments de la gendarmerie, tandis que les autres avec preuves à l'appui, nient complètement l'infraction. Comme le cas d'un automobiliste apostrophé par les gendarmes qui a caché son permis de conduire dans la poche de son ami en essayant de nier son infraction. Il est 20h14, le muezzin annonce la rupture du jeûne. Et le flot de voitures est également impressionnant. Des retardataires de Blida ou de la région centre ou encore de l'ouest du pays sont encore sur la route. Les gendarmes nous ont déclaré que le tronçon autoroutier est sécurisé et qu'ils contrôlent le trafic et intensifient leur surveillance, surtout le quart d'heure avant et après le f'tour.

## Des repas servis aux gendarmes et aux automobilistes

L'équipe de gendarmes installée ce jour-là rompt le jeûne en

compagnie des journalistes. Au menu des dattes, du lait et des tartes offertes aux gendarmes par les citoyens qui surveillent la circulation automobile. Ce qui nous renseigne sur les bons rapports entre gendarmes et citoyens. Une ingénieuse initiative des citoyens, qui dressent également des tables du f'tour pour les gendarmes qui se succèdent sur les tables à tour de rôle. Mais aussi pour les automobilistes dans des barrages routiers. Ils sont conviés à s'attabler pour un f'tour avant de poursuivre leur route, de manière à leur éviter la vitesse pour arriver vite chez eux. Les repas sont servis à l'intérieur des tentes érigées à cet effet dans de nombreux points de contrôle routier. Un f'tour partagé également, à chaque fois, avec les conducteurs retardataires arrêtés cette fois-ci non pas pour effraction mais pour leur offrir quelque chose à manger, en attendant d'arriver chez eux. Toujours sur l'axe autoroutier, des bénévoles offrent même des bouteilles d'eau bien fraîches à emporter. Après la rupture du jeûne, nous sommes invités à dîner chez les gendarmes.

## La criminalité, cet autre front

Ce soir là, la gendarmerie a dressé un bilan des activités du 1<sup>er</sup> commandement régional de la gendarmerie de Blida et dont la compétence s'étend sur le territoire de onze wilayas du Centre, à savoir Alger, Blida, Boumerdès, Tipasa, Tizi Ouzou, Bouira, Médéa, Djelfa,

Chlef, Ain Defla et M'sila, durant les six premiers mois de l'année en cours. Les brigades de cette wilaya ont eu à démanteler bien des groupes de malfaiteurs qui terrorisaient certaines régions et dont certains étaient spécialisés dans la falsification de monnaies et détournement de foncier.

## 5 739 crimes et délits traités en six mois.

Malgré le déploiement d'un maillage sécuritaire des plus draconiens mis en place dans la région du Centre, les statistiques communiquées avant-hier par le 1<sup>er</sup> Commandement régional de la Gendarmerie nationale de Blida ne sont pas des plus rassurantes. La résolution de ces affaires criminelles et délictuelles s'est traduite par l'arrestation de près de 3 525 individus. Plus de la moitié des affaires recensées, soit quelque 2 042, ont trait aux atteintes contre les personnes. Il est surtout question de cas d'agressions physiques et d'actes de vols, deux fléaux menaçant sérieusement les citoyens du Centre. D'autre part, s'agissant de la lutte contre le crime organisé, le nombre des affaires enregistrées, semble préoccuper au plus haut point.

Globalement, la lutte contre les différents réseaux du crime organisé dans le Centre du pays s'est traduite par l'interpellation de près de 721 individus. Pour ce qui est du trafic de drogue, le bilan fait part de la saisie de deux quintaux de kif traité et de 1,5 de cocaïne. Le bilan fait ressortir aussi 12 affaires de trafic de billets de banque. Pas moins de 42 affaires liées à l'atteinte à l'économie nationale ont été traitées durant la même période. Ce même bilan précise que ces affaires traitées ont trait au détournement de foncier et escroquerie, impliquant même des élus locaux. La dernière affaire remonte au mois de juin où les éléments de la gendarmerie de Blida ont procédé à l'arrestation de huit personnes âgées entre 32 et 45 ans.

Ces derniers font partie d'une bande spécialisée dans l'escroquerie et détournement de foncier, à la Mitidja.

Le colonel Meghalet Tahar, chef d'état-major du 1<sup>er</sup> Commandement régional de la gendarmerie, a expliqué à la presse que le dispositif de lutte contre la criminalité se base sur une cartographie de la criminalité adaptée suivant les besoins pour cerner les zones les plus connues pour les actes de criminalité.

## Baisse sensible des accidents de la route

Le nombre des accidents de la circulation a nettement diminué en 2015 par rapport à 2014. C'est du moins ce que fait ressortir le dernier bilan établi par le 1<sup>er</sup> Commandement régional de la gendarmerie de Blida. En effet, d'après le même bilan, 4 249 accidents de la route ont été enregistrés l'année dernière, contre 3 642 en 2015, soit une diminution de 14,28%.

Pour ce qui est des préjudices corporels dus à ces accidents, le groupement de la gendarmerie de la wilaya de Blida a comptabilisé 512 décès l'année écoulée, contre 546 en 2015, soit une hausse de 9,29%. Alger vient en tête de liste avec 678 accidents. En bas de liste arrive la wilaya de Chlef qui a connu moins d'accidents durant la même période.

Le colonel Meghalet Tahar a expliqué que cette diminution est due en premier lieu à l'utilisation des véhicules banalisés par le Commandement régional de Blida depuis une année. «Cette expérience consiste en l'utilisation, par les éléments de la GN lors de leurs opérations sur le terrain, de véhicules et de motos banalisés, a expliqué le colonel Meghalet. «Cette méthode a porté ses fruits», selon l'officier, qui relève que dans certains points les accidents ont connu une baisse de plus de 50%.

## Plus de 11 000 gendarmes mobilisés à travers 5 wilayas du Centre

Quelque 11 000 gendarmes ont été mobilisés par le 1<sup>er</sup> Commandement régional de la Gendarmerie nationale de Blida, dans le cadre de la réactivation du plan Delphine de l'été 2015, à travers 5 wilayas du centre du pays, selon un responsable de ce corps. Le plan, entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin courant, concerne les wilayas d'Alger, Tipasa, Chlef, Tizi-Ouzou et Boumerdès, a-t-il indiqué. Inscrit au titre des prestations de proximité de ce corps de sécurité, le plan Delphine vise à garantir la tranquillité des estivants affluant vers les régions du littoral, a ajouté le responsable. Le plan Delphine concerne l'ensemble des groupements territoriaux relevant du 1<sup>er</sup> Commandement régional, qui sont tenus d'assurer la sécurité des accès menant vers le littoral, par l'intensification des barrages et des patrouilles nuit et jour. L. A. R.

Hamid Grine

## «La publicité devrait profiter aux journalistes»

Hamid Grine, ministre de la Communication, a appelé jeudi dernier, lors d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret, les journaux bénéficiant de la publicité émanant de l'Agence nationale de l'édition et de la publicité (Anep) de faire profiter les journalistes de la publication de cette rente. Le sujet des salaires des journalistes a été abordé par le ministre de la Communication Hamid Grine lors d'une émission à la radio régionale de Tiaret, en marge de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya, où il a fait savoir que les journalistes doivent profiter d'une partie des revenus de la publicité de l'Anep. Pour ce faire, Grine a demandé aux patrons des quotidiens à

signer «une charte de solidarité» avec les journalistes, cette dernière aura la mission de veiller aux conditions sociales du travail au sein des organes de presse. La revalorisation des salaires a été un des principaux points traités par le responsable du secteur de la communication. Dans ce cadre, la rémunération des journalistes doit profiter d'une partie du marché de la publicité de l'Anep, qui est une forme d'aide indirecte de l'Etat, en particulier aux journaux à faible tirage. Il a fait savoir que des journalistes algériens, dans certains cas, touchent des salaires «dérisoires», et que la réclamation de l'Anep devrait contribuer à améliorer. Il a expliqué que cette charte exige des respon-

sables des quotidiens nationaux et des éditeurs de réserver une partie des redevances de la publicité à la promotion des salaires de leurs journalistes. A titre de rappel, il dira que le marché de la publicité de l'Agence nationale de l'édition et de la publicité est évalué à hauteur de 200 millions de dollars américains, soit près de 20 milliards de dinars algériens, et qui reste le premier détenteur de la publicité en Algérie. Le débat autour des conditions de travail du journaliste algérien est toujours d'actualité ; il est à rappeler que Hamid Grine a déjà lancé un appel aux éditeurs afin d'améliorer les conditions de travail du journaliste le 3 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la

presse. Il dira que certains journalistes travaillent dans des conditions dérogatoires aux lois en vigueur concernant le faible salaire, et l'absence de contrat de travail. A l'occasion de son invitation à la radio régionale de Tiaret, le ministre de la Communication a appelé la presse nationale à faire preuve de professionnalisme et d'insister sur la formation continue des journalistes, ainsi qu'à l'octroi de la carte professionnelle et que 2 900 cartes professionnelles à ce jour ont été attribuées. Dans ce contexte, Grine a rappelé que le directeur de la publication demeure le premier responsable à pouvoir empêcher les écrits à caractère diffamatoire.

Mohamed Makhout



Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche

# «Faire de l'aquaculture une activité normale dans toutes les wilayas»

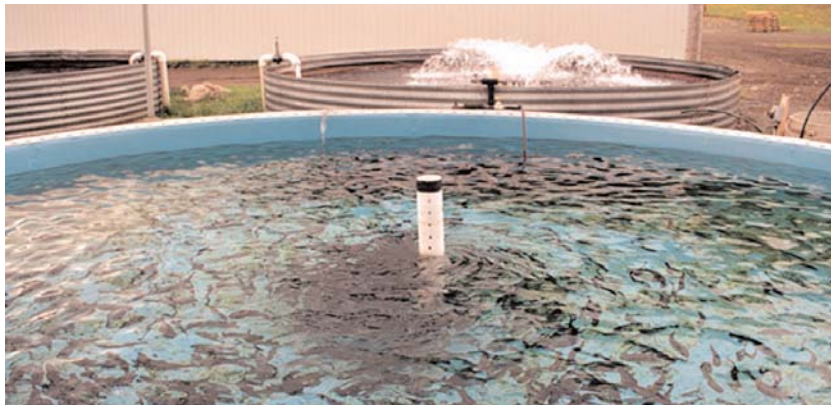
■ Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a affirmé, jeudi à Boumerdès, que son département a pour objectif, durant l'actuel quinquennat (2015-2019), de faire de l'aquaculture (production et consommation) une activité normale touchant les différentes wilayas du pays y compris celles du Sud.

Par Hosni Kh.

À travers cet objectif, le secteur compte renforcer la production aquacole et fournir les différentes variétés de poissons afin de répondre aux exigences des consommateurs, a indiqué M. Ferroukhi, en marge de sa visite dans la wilaya, où il a inspecté une série de structures et projets relevant de son secteur à travers les communes côtières.

Le ministre a fait sa première

halte au port de Dellys, à l'est du chef-lieu de la wilaya, où il s'est enquis de la marche des travaux de réhabilitation d'une école de formation des métiers de la pêche maritime pour une enveloppe financière de huit millions de dinars, une école qui sera rattachée à l'Institut national supérieur de la pêche et de l'aquaculture. Sur place, un exposé sur les activités du secteur au niveau de la wilaya de Boumerdès et sur le projet d'extension du port lui a été présenté par les respon-



PND/DR

sables locaux. Il a écouté en outre un autre exposé relatif à la réalisation d'un refuge pour la pêche maritime dans la localité d'El-Kous voisine.

Dans la commune de Cap Djinet, M. Ferroukhi a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une pêcherie (marché de gros) pour un mon-

tant de 40 millions de dinars, avant d'inspecter par la suite une exploitation agricole privée spécialisée dans l'insertion de l'aquaculture dans les bassins d'irrigation qui sont opérationnels depuis déjà trois ans avec une production de 10 millions de tonnes de poissons par an.

Le ministre s'est enquis aussi des travaux d'aménagement de la zone d'activité des métiers de la pêche à Zemmouri, et ce, avant de signer une convention permettant le transfert de la propriété d'une pêcherie de vente de gros récemment équipée à la Société de gestion des ports d'Algérie et refuges de pêche.

Dans la même commune, il a visité aussi une entreprise spécialisée dans la fabrication du matériel de la pêche maritime ainsi que la future société spécialisée dans l'emballage et fabrication de conserves qui sera bientôt opérationnelle.

Au Figuier, dans la commune de Boumerdès, M. Ferroukhi a lancé un autre projet portant réalisation d'une pêcherie de vente de détail pour une enveloppe de 25 millions de DA, dont l'opération s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de 2014.

Bahidja I.

H. Kh./APS

Le ministre au sujet du développement du secteur de l'énergie

## «Une grande responsabilité à assumer»

Le développement du secteur de l'énergie «dont l'importance n'est pas à démontrer», constitue une «grande» responsabilité que l'on se doit d'assumer, a indiqué, jeudi à Skikda, le ministre de l'Énergie, Salah Khabri.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une visite de travail dans cette wilaya considérée comme un important bassin de l'industrie pétrochimique du pays, M. Khabri a insisté sur le fait que les perspectives de développement du secteur, même si elles sont, selon lui, «bonnes», représentaient une «grande responsabilité qui doit être assumée par tous les cadres du secteur».

Le ministre a également rappelé les efforts considérables de l'État pour moderniser ce secteur vital, «essentiel à la relance de l'économie nationale», et qui est aujourd'hui «à la pointe de la technologie». Il a fait état, dans ce contexte, des multiples performances réalisées par la zone industrielle de Skikda, avant d'avertir, toutefois, qu'il était «nécessaire de ne pas tomber dans l'autosatisfaction (à) en vue de résultats encore meilleurs».

«Nous exigeons toujours de nos cadres

d'avantage de performances pour que nous puissions faire «encore mieux et plus» que nos partenaires», a souligné M. Khabri, ajoutant que «beaucoup de projets de développement dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie, notamment, étaient prévus à Skikda».

Soulignant l'importance de la ressource humaine dans le développement de ce secteur stratégique, le ministre de l'Énergie s'est félicité de «l'engagement des jeunes générations» qui, à travers leurs performances, se montrent aptes à prendre la relève pour préserver et développer les acquis enregistrés.

La raffinerie de la zone industrielle de Skikda, créée en 1974 et entièrement modernisée dernièrement, et l'unité de gaz naturel liquéfié (GNL) dans la même plateforme industrielle (également rénovée et modernisée) constituent «une fierté pour notre secteur qui évolue à pas sûrs et déterminés», a souligné M. Khabri. Le ministre qui a indiqué que sa visite dans cette zone industrielle revêtait un caractère important, dès lors qu'elle lui permet d'apprécier de visu le fonc-

tionnement des unités et l'avancement des projets, a ajouté qu'il était aussi à Skikda afin de «prendre, éventuellement, des mesures pour continuer à avancer dans la meilleure voie». Au sujet de l'accréditation de laboratoires pour un certain nombre d'analyses, qui vient d'être accordée à la raffinerie de Skikda, lui permettant ainsi de fonctionner selon les normes internationales, M. Khabri a indiqué que cette accréditation «facile à obtenir, mais difficile à maintenir», doit être «généralisée à tous les laboratoires du pays».

A son arrivée à Skikda, le ministre a écouté, à la direction Transport Est (RTE), un exposé sur les différentes unités de la zone industrielle de Skikda, avant d'inspecter une dizaine d'unités dont le complexe Topping de condensât (RA2K), la raffinerie de Skikda (RA1K), l'unité de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 100 000m<sup>3</sup>/jour et le projet de réalisation d'un transformateur de 220 kilovolts. M. Khabri devait achever sa visite à l'Institut algérien du pétrole (IAP) situé dans la commune de Filifla.

Société algérienne des assurances

## Hausse du chiffre d'affaires

La Société algérienne des assurances (SAA) a réalisé un chiffre d'affaires en assurance dommage de 26,5 milliards de dinars en 2014, en hausse de 3,5% par rapport à 2013, conservant sa place de premier assureur de la place, a indiqué, jeudi à Alger, son P-DG, Nacer Sais.

Cette croissance a été réalisée «malgré l'essoufflement du marché des assurances, particulièrement pour les assurances automobile et transports», a précisé M. Sais, lors d'une conférence de presse animée jeudi soir, et consacrée à la présentation du bilan des activités de la compagnie pour l'année 2014.

«A l'instar des autres compagnies du marché, la SAA a été impactée par le recul du chiffre d'affaires de la branche automo-

bile, lié à la baisse des importations et de vente de véhicules. Cette branche qui nous avait habitués à des taux de croissance de 15 à 16% ces cinq dernières années, s'est contentée en 2014 d'un taux d'évolution de 6%», a-t-il expliqué. Ce ralentissement de croissance de la branche automobile représente un manque à produire de plus de 2 milliards de DA pour la SAA, a ajouté M. Sais, soulignant que le nombre de déclarations de sinistres était de près de 386 000 en 2014, soit une diminution de près de 7 000 cas comparativement à 2013, en raison d'un recul de la fréquence de sinistres automobile.

Malgré ce contexte, la SAA a dégagé un bénéfice net de 3,2 milliards de DA l'année dernière,

en très légère hausse par rapport à 2013, soit le résultat le plus important depuis sa création, s'est réjoui le patron de l'assureur historique.

Cette performance a été réalisée grâce notamment à une amélioration du taux de rendement des fonds propres de la compagnie (+11% en 2014 contre +8 en 2013) mais aussi à la révision à la baisse du taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) de 25% à 23%, explique M. Sais.

De plus, toutes les branches hors assurances automobile ont enregistré une croissance de 13%, quasiment similaire à celle du marché, note encore le P-DG de la SAA.

En termes d'indemnisations, la SAA a déboursé en 2014 un

montant de 16 milliards de DA (36% du volume du marché) pour un nombre de dossiers sinistres de plus 377 000, selon le responsable, qui a souligné une nette amélioration en matière de règlement de sinistres.

Dans ce sens, M. Sais a indiqué que la SAA, au même titre que les autres compagnies de la place, œuvrent à accélérer la cadence des règlements, particulièrement dans la branche automobile, et ce, à la faveur de la signature de conventions inter-compagnies avec l'Union des assureurs et réassureurs (UAR).

En termes de marché, la SAA a conservé sa place de leader du marché avec une part de marché de 22%. En 2014, la compagnie a enregistré 68 000 nouvelles souscriptions. S'agissant de la

structure du portefeuille d'activités, la branche risques d'entreprises, des particuliers et des professionnels a gagné en 2014 deux points au détriment de la branche assurance automobile dont la part est passée de 80% en 2013 à 78% en 2014.

Dans ce cadre, le premier responsable de la SAA a indiqué que la stratégie de sa compagnie était axée sur la diversification des activités en se concentrant sur d'autres branches que l'automobile.

«Nous projetons de réduire la part de la branche assurances automobile jusqu'à 60% d'ici à 2018, à la faveur du développement d'autres portefeuilles notamment celui des PME-PMI», a affirmé M. Sais.

Tahar D.

4<sup>e</sup> jour de grève à Constantine

# Les tramways paralysent totalement le trafic du tramway

■ Alors que les Constantinois espéraient un dénouement rapide après quatre jours de débrayage, d'autant que les travailleurs du tramway d'Alger et d'Oran ont repris le travail, ils ont été surpris de voir les choses se compliquer davantage.

Par Selma G.

Les travailleurs de la Société d'exploitation du tramway (Setram) de Constantine, en grève depuis lundi, ont durci leur mouvement en bloquant la sortie des rames et en paralysant totalement le trafic, le service minimum n'étant plus assuré, a-t-on constaté jeudi.

Alors que les Constantinois espéraient un dénouement rapide après quatre jours de débrayage, d'autant que les travailleurs du tramway d'Alger et d'Oran ont repris le travail, ils ont

été surpris de voir les choses se compliquer davantage.

A la station Benabdelmalek, point de départ du tramway, des dizaines de citoyens, affichant leur mécontentement, s'impatientent dans l'espoir de voir arriver une des quatre trams qui assure ces trois derniers jours le service minimum.

Dans une déclaration à l'APS, la responsable de la communication de Setram-Constantine, Ibtissem Ghimouz, a indiqué que cette grève a été déclarée «illégalement» par la justice.



Elle a également déploré que ce mouvement de grève ait «causé des désagréments importants aux usagers les pénalisant fortement en cette période de forte canicule».

Réitérant la position de la direction générale de la Setram qui «refuse de céder à toute forme de pression et à la politique du fait accompli», M<sup>me</sup> Ghimouz a

indiqué que l'entreprise reste malgré tout «ouverte au dialogue avec les représentants des travailleurs».

Les travailleurs de la Setram revendiquent la mise en place d'une convention collective balisant la relation de travail, notamment autour de la grille des salaires et des primes, rappelle-t-on.

S. G./APS

## Tizi Ouzou Un nouveau recteur de l'université installé

UN NOUVEAU recteur a été installé mercredi à la tête de l'université Mouhoud-Mammeri (Ummto) de Tizi Ouzou, en remplacement de Nacerdine Hannachi, démissionnaire depuis des mois. Le nouveau premier responsable de l'Ummto est le chef de service de médecine interne au CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou, le Professeur Saïd Ouardane.

La cérémonie d'installation a été présidée par le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en présence des cadres de l'université de Tizi Ouzou.

Hamid M.

## Saïda Plus de 10 600 repas servis par le CRA depuis le début du ramadhan

PLUS DE 10 600 repas ont été servis à Saïda aux nécessiteux et aux personnes de passage depuis le début du mois du ramadhan, dans un des restaurants ouverts par le Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-on appris jeudi auprès du comité de wilaya de cette instance de solidarité. Le CRA sert quotidiennement 500 repas chauds au niveau du restaurant central relevant d'Algérie Télécom, dans le centre-ville de Saïda, et 50 repas sont livrés à domicile à des familles dans le besoin, a indiqué Hakoum Benbraham. Cinquante bénévoles s'activent dans le restaurant du CRA, apportant aide et assistance aux nécessiteux et aux personnes de passage, a-t-on souligné. Cette action contribue à créer une ambiance de solidarité en ce mois sacré avec des familles pauvres et démunies.

Z.R.

## Tizi-Ouzou

# Production de près de 2 millions de qx de fourrages

Une production globale de près de 2 millions de qx de fourrages (secs et verts) a été réalisée à Tizi-Ouzou au titre de la présente campagne de fenaison, qui se poursuivra jusqu'à fin juillet courant, a-t-on appris, jeudi, de la Direction des services agricoles (DSA) de wilaya. Une production de 1 850 260 qx de fourrages verts, dont l'orge et la luzerne, a été réalisée, à ce jour, sur une surface ciblée estimée à 8 300 ha, a indiqué à l'APS la chargée du service de production végétale à la DSA, Laâdaoui Sonia. «A cela s'ajoute une fauche de 156 840 qx de fourrages secs, sur une surface ciblée de 7 600 h, cultivée essentiellement en avoine», a-t-elle précisé. Cette responsable a fait également part d'une moisson de 262 000 qx de fourrages naturels, depuis le début de la campagne 2015, ciblant une surface de 16 200 ha. Les éleveurs bovins de la région déplorent, ces dernières années, une

insuffisance en fourrages animaux qui, plus est, sont «vendus à des prix exorbitants», estiment-ils. Pour contourner cette difficulté, certains d'entre eux prennent, à chaque saison, en location des terres agricoles qu'ils cultivent en fourrages nécessaires à leur bétail. Une option qui a contribué, ces dernières années, au développement de la filière et, partant, à la réduction de la facture d'importation des aliments de bétail.

## 2 300 arbres fruitiers ravagés par les flammes

Quelque 2 343 arbres fruitiers ont été ravagés par les flammes dans des incendies qui se sont déclenchés à travers le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou entre le premier juin et le 8 juillet courant, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la Protection civile.

En juin dernier, les unités opérationnelles de la Protection civile ont dû intervenir dans 96 feux de végétation, dont 5 dépassant 1 ha et qui ont ravagé 25,5 ha de couvert végétal (broussaille, maquis et forêt), 524 arbres fruitiers et 80 bottes de foin, selon un communiqué de la Protection civile. Une personne a été blessée à cause des incendies durant la même période, ajoute-t-on.

Durant la période allant du 1<sup>er</sup> au 8 juillet courant, marquée particulièrement par la canicule, il a été enregistré pas moins de 101 incendies dont 32 ayant parcouru plus d'un ha et qui ont détruit 215 ha de végétation dont 63 ha de forêt, 23 ha de maquis et 120 ha de broussaille. Ces feux ont également ravagé 1 819 arbres fruitiers, 1 000 bottes de foin, 21 ruches et 9 ha de blé, a-t-on indiqué de même source.

Rafik H.

## Wilaya de Batna

# Près de 11 000 logements seront réceptionnés cette année

Un ensemble de 10 806 logements, tous segments confondus, sera réceptionné «avant la fin de l'année en cours» dans la wilaya de Batna, a indiqué, jeudi à l'APS, le directeur du logement, Rachid Merabet.

Cette tranche en voie d'achèvement à travers la wilaya com-

prend 1 949 logements entre social participatif et promotionnel aidé, et 6 536 logements ruraux, le reste étant constitué de logements publics promotionnels (LPP), a précisé ce responsable.

Le programme quinquennal 2010-2014 a accordé à la wilaya de Batna 60 310 logements, dont

26 715 sont achevés, a ajouté le directeur du logement.

La wilaya de Batna a connu, tout au long de la dernière décennie, une dynamique particulière en matière de construction. Le parc logement y est passé de 181 623 en 2004 à 281 226 à la fin de 2013. Durant la seule année

2014, pas moins de 16 029 logements y ont été réalisés.

Le taux d'occupation par logement (TOL) enregistre également une baisse remarquable dans cette wilaya, passant de 6,11 personnes par logement en 2004, à 4,43 en 2014.

Hani Y.

## El-Hamdania/Médéa

# Les pompiers tentent trois jours durant de circonscrire l'incendie de Msenou

Plusieurs unités d'intervention de la Protection civile de Médéa, appuyées par des agents de lutte anti-incendie de la Conservation des forêts, tentent, depuis mardi, de circonscrire un important incendie de forêt, localisé au lieu-dit Msenou, à la limite entre les communes d'Ouzera et El-Hamdania, au nord de Médéa, a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile.

Des dizaines d'hommes se relaient pour venir à bout de cet incendie qui a

déjà ravagé plusieurs hectares de plantation sylvoicole et de couvert végétal et menace de s'étendre au maquis avoisinant, a indiqué la même source, précisant que le relief accidenté de cette région montagneuse a rendu très difficile l'accès des unités d'intervention.

Ces dernières sont contraintes, d'après la même source, d'opérer dans des conditions assez pénibles, en raison de la nature du relief, mais également de la canicule avivée par la chaleur qui se

dégage des flammes, a-t-on expliqué.

Des efforts sont déployés au troisième jour de ce sinistre pour éviter la propagation du feu au mont Chréa, mettant ainsi en péril le riche patrimoine sylvoicole de cette région montagneuse, qui forme une frontière naturelle entre les wilayas de Médéa et de Blida.

Par ailleurs la Protection civile a fait état de la destruction de 1 000 bottes de paille, 3,5 ha de pin d'Alep et de maquis, ainsi qu'une centaine d'arbres fruitiers,

lors de deux violents incendies survenus mercredi en fin d'après-midi dans la commune de Mihoub, à 100 km au nord-est de Médéa.

Les éléments de l'unité d'intervention d'El-Azzizia, localité limitrophe, distante d'une dizaine de kilomètres, ont lutté pendant trois heures avant d'arriver à maîtriser le feu qui menaçait de s'étendre à une zone résidentielle proche du lieu du sinistre, a-t-on indiqué.

Ghani T./APS





Sur fond de pression des ONG

# La Tunisie s'apprête à adopter une loi contre le terrorisme

■ Un collectif d'ONG (Amnesty, Fidh, ASF, RSF, HRW...) ont pris l'initiative d'envoyer une lettre appelant à une refonte quasi totale du texte de la loi antiterroriste. Il s'agit d'un document de neuf pages qui contient «des recommandations» que les députés «doivent suivre».

Par Mondji G.

La loi antiterroriste examinée actuellement au palais du Bardo (Tunisie) et devant être adoptée dans une dizaine de jours relance le débat sur l'«interventionisme» des ONG étrangères qui ont appelé à une refonte quasi totale du texte.

Le journal tunisien *La Presse* a levé le voile sur certaines pratiques auxquelles se livrent nombre d'organisations non gouvernementales en Tunisie, alors que la Tunisie s'apprête à adopter d'ici le 25 juillet sa loi organique sur la lutte contre le terrorisme.

Un collectif d'ONG (Amnesty, Fidh, ASF, RSF, HRW...) ont pris l'initiative d'envoyer une lettre appelant à une refonte quasi totale du texte de la loi antiterroriste.

Il s'agit d'un document de neuf pages qui contient «des recommandations» que les députés doivent suivre afin que le texte de loi soit adapté aux normes qu'épousent ces organisations, estimant que leur respect est inéluctable, sinon la loi sera considérée comme non conforme aux normes internationales en la matière, notamment pour ce qui est de la protection des droits des présumés terroristes.

Interrogé par *La Presse*, Abderrazak Hammami, secrétaire général du parti du Travail patriotique démocratique, a estimé qu'«il est normal, dans les sociétés démocratiques, que les

organisations et associations de la société civile prennent l'initiative de faire connaître leurs positions quand un débat général est lancé sur une question déterminée».

Mais selon lui, quand ces organisations sont sollicitées à outrance à tel point qu'elles deviennent conseillères et qu'elles finissent par imposer leurs opinions, cela devient une sorte de «vol qualifié de compétences accordées par la loi à des institutions créées pour exercer ces compétences».

«Et quand ces institutions acceptent d'ouvrir leurs portes et leurs dossiers à ces mêmes organisations, ces organisations deviennent les véritables détentrices des pouvoirs légués aux institutions qui, sous le faux prétexte de l'approche participative, abandonnent d'elles-mêmes leurs attributions et se contentent du rôle de l'exécutant de recommandations qui sont en réalité des ordres obéissant à des agendas connus», a-t-il enchaîné.

L'interlocuteur poursuit son analyse : «Si à l'époque de la rédaction de la Constitution, il était acceptable de recourir à l'aide ou à l'expertise étrangère, aujourd'hui, il n'en est plus question. Tout simplement parce que nous disposons d'institutions stables qui doivent accomplir les fonctions que la Constitution leur attribue. Et s'il y a des remarques à exprimer sur la loi antiterroriste ou des rajouts à proposer, ce sont les partis politiques qui en ont la responsabilité». En tout



Ph. : DR

état de cause, ces ONG ne doivent pas, soutient-il, se «transformer en partenaires dans notre vie politique, à la voix écoutée, voire aux ordres appliqués les yeux fermés».

Hakim Ben Soltane, chargé de mission auprès du ministre des Affaires étrangères, a assuré que la stratégie antiterroriste tient compte des standards internationaux. Elle comporte 4 grands axes, à savoir la prévention, l'évaluation des risques éventuels, la mise en place des mécanismes de suivi et la lutte

contre l'impunité en cas d'actes terroristes.

**Le Premier ministre : «La Tunisie ne cédera pas à la menace terroriste»**

La Tunisie ne cédera pas à la menace terroriste et vaincra le terrorisme grâce aux Tunisiens toujours prêts à servir leur pays, a déclaré mercredi soir le Chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, à Béja où il effectuait une visite sur le terrain.

Le Chef du gouvernement a appelé les Tunisiens à ne pas se laisser intimider par les menaces terroristes et à poursuivre le rythme habituel de leur quotidien, dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite au centre d'accueil des personnes âgées de Béja. Essid a souligné que le terrorisme est un phénomène universel qui n'épargne aucun pays même les plus démocratiques, faisant allusion au dernier attentat de Sousse qui a fait 38 tués parmi les touristes.

M. G./APS

Sahara occidental / Pour espionner les activités de l'ONU

## Le Maroc utilise le logiciel de contrôle «Hacking Team»

Le Maroc semble avoir utilisé le logiciel de contrôle des ordinateurs de Hacking Team, une entreprise italienne, pour espionner les activités du secrétariat de l'ONU relatives à la question du Sahara occidental, a rapporté mercredi l'agence de presse sahraouie (SPS). Selon des documents confidentiels, le Maroc est le 3<sup>e</sup> plus gros client et a déboursé plus de 3 millions d'euros à Hacking Team. Dont 1,19 M d'euros pour la DST, 1,93 M d'euros pour le CSDN (Conseil suprême de la défense nationale, présidé par Mohammed VI), a ajouté SPS.

La révélation provient de 400 gigabits d'informations soutirées du site de l'entreprise Hacking Team et publiées dimanche par des pirates anonymes. La société milanaise vend des logiciels espions pour des centaines de milliers d'euros à des pays et des services de sécurité qui font fi de l'éthique virtuelle et dont le Maroc fait partie. Plusieurs documents confidentiels du Département des Opérations de Paix de l'ONU (DPKO) subtilisés par les services marocains ont été dévoilés par le hacker qui agit sous le pseudonyme de Chris Coleman. D'autres documents sem-

blent émaner d'autres services dépendant du Secrétariat général de l'ONU.

Selon des informations fournies par Google, le Maroc avait installé trois points de surveillance. A Rabat, avec des outils de surveillance massive de la société française Amesys (Bull-France). A

Casablanca et à Tanger, avec des outils de sécurité offensive de Hacking Team et Vupen (France) respectivement.

D'après Reporters Sans Frontières, le logiciel de Hacking Team a été identifié sur les ordinateurs des bureaux du site d'information marocain Mamfakinch,

quelques jours après que ce média a reçu le Breaking Borders Award 2012 par Global Voices et Google. Un logiciel malveillant y avait été déployé via un document Word, qui prétendait contenir des informations confidentielles importantes.

Slim N.

## Documentaire espagnol sur le cauchemar vécu d'une militante sahraouie «4 400 jours dans le noir» endurés par Sakina Dejd Ahlou en prison

Les souffrances endurées par la militante sahraouie des droits de l'homme Sakina Djed Ahlou dans les prisons de l'occupation marocaine ont été au centre d'un film documentaire, projeté dernièrement à Saragosse (Espagne) intitulé «Sakina Djed Ahlou, 4 400 jours dans le noir».

Réalisé par Laura Sebban et produit par l'Observatoire uruguayen de soutien au Sahara occidental, ce documentaire, projeté en présence de la militante Sakina, jette la lumière sur les souffrances endurées par la militante sahraouie dans les prisons marocaines, notamment la torture et la maltraitance subies, qui sont contraires au respect de la dignité humaine.

Le film met en exergue la résistance et le courage de Sakina, également présidente du Forum de l'avenir de la femme sahraouie, qui face aux sévices endurés dans les prisons marocaines, est restée attachée à ses principes et a défendu avec ferveur la cause juste de son pays et son peuple, tout au long de ses différentes périodes d'incarcération dans les prisons sahraouies, notamment à Carcel Negra, où elle a été sujette aux différentes violences psychologiques, morales et matérielles.

A cet effet, Sakina a raconté certaines méthodes barbares auxquelles ses geôliers marocains avaient eu recours,

notamment «la façon avec laquelle ils suspendaient les détenus par la tête et les assenaient de violents coups ou ils les suspendaient par les pieds, tout en laissant leur tête en bas».

Ce dernier procédé était appelé la méthode du «poulet grillé» par ses geôliers marocains, selon Sakina. Après plusieurs années d'incarcération dans les prisons marocaines, «la plus dure période qu'elle a connue dans toute sa vie», Sakina a affirmé que la joie de sa mise en liberté «reste inachevée et incomplète», tant que le rêve d'indépendance des Sahraouis ne s'est pas réalisé.

Seif K.

Iran

# Des dizaines de milliers de manifestants contre Israël et Riyad

■ Des habitations ciblées par les chasseurs saoudiens au moment où l'ONU discute d'une trêve humanitaire

**D**es dizaines de milliers d'Iraniens ont manifesté hier pour la traditionnelle «Journée de Jérusalem» en soutien aux Palestiniens, tout en condamnant cette année la campagne militaire saoudienne contre les rebelles au Yémen.

De nombreux responsables politiques, dont le président Hassan Rohani, ont participé à la marche qui a coïncidé avec les discussions finales à Vienne entre l'Iran et les grandes puissances sur le dossier nucléaire iranien.

Des manifestations étaient également prévues à Bagdad, alors que le chef du Hezbollah libanais Hassan Nasrallah, un proche allié du pouvoir iranien, doit s'exprimer à Beyrouth.

A Téhéran et dans plusieurs autres villes d'Iran, la foule a lancé les habituels slogans «Mort à Israël» et «Mort à l'Amérique».

Les organisateurs ont érigé un barrage tenu par des faux militaires israéliens, criant sur les passants et les menaçant avec des matraques. Mais la colère de la foule s'est étendue à



l'Arabie saoudite, à la tête depuis fin mars d'une campagne aérienne arabe contre les rebelles chiites Houthis qui contrôlent une partie du Yémen.

«Mort à la maison des Saoud» et «la famille Saoud tombera», hurlaient les manifestants en référence à la dynastie au pouvoir à Riyad, en allusion à la famille régnante des Al-Saoud.

Une grande effigie représentant le groupe jihadiste État isla-

mique (EI), estampillée «marionnette des Saoudiens», a été exhibée avant d'être détruite par le feu avec des drapeaux israélien, américain, britannique et saoudien.

Les relations entre le royaume arabe sunnite et la puissance iranienne chiite sont extrêmement tendues depuis le début des raids aériens saoudiens destinés à empêcher les rebelles de prendre le contrôle total du pays.

En avril, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, avait comparé ces frappes à «ce que fait le régime sioniste à Ghaza», dénonçant un «génocide».

Les manifestants pouvaient également faire des dons en soutien à la population yéménite, alors que l'ONU a annoncé une trêve de six jours à partir d'hier soir pour permettre l'acheminement des secours à la population piégée par les combats. Le général Yahya Rahim Safavi, un

conseiller militaire du guide suprême, a justifié le ton différent de la marche par les conflits en Syrie, en Irak et au Yémen.

«Les terroristes de Daech (un acronyme en arabe de l'EI) et d'Al-Nosra (branche syrienne d'Al-Qaïda), qui sont soutenus par les sionistes, de même que la guerre cruelle des Saoudiens contre le peuple opprimé du Yémen ont créé une nouvelle situation», a-t-il dit, cité par l'agence officielle Irna.

L'Iran, qui ne reconnaît pas l'existence d'Israël, soutient militairement et financièrement les groupes islamistes palestiniens dans leur lutte contre l'État hébreu. Téhéran fournit au Hamas et au Jihad islamique la technologie pour fabriquer des missiles capables de frapper les villes israéliennes.

Cette année, la manifestation a lieu au moment où les négociateurs de l'Iran et du groupe 5+1 (Chine, États-Unis, France,

Royaume-Uni, Russie et Allemagne) peinent à Vienne à parvenir à un accord final sur le programme nucléaire iranien.

Mais la perspective d'un accord ne signifie pas un rapprochement avec les États-Unis ou Israël, a assuré à l'AFP Fereshteh Ashouri, une Téhéranaise de 23 ans, alors que les relations diplomatiques entre l'Iran et l'Amérique sont rompues depuis 1980.

«Il est hors de question que ces négociations assurent la sécurité d'Israël, a-t-elle dit. Israël et les États-Unis devraient savoir qu'il restent nos ennemis».

«La Journée d'Al-Qods» (Jérusalem en arabe) est célébrée tous les ans en Iran depuis la révolution islamique de 1979 le dernier hier du ramadhan. Cette année, la manifestation a été avancée d'une semaine en raison de la proximité de l'Aïd el-Fitr, la fête qui conclut le mois de jeûne musulman.



## Points chauds

### Manipulation

Par Fouzia Mahmoudi

Lorsqu'en 2012 la Palestine a été, à une écrasante majorité, officiellement admise comme observateur de l'ONU malgré les multiples et incessantes récriminations israéliennes, l'un des premiers objectifs des autorités palestiniennes était de pouvoir enfin confronter l'État hébreu à ses crimes. Ainsi, l'AP avait immédiatement annoncé son intention de porter plainte auprès de la Cour pénale Internationale (CPI) contre Israël pour crimes de guerres, citant notamment les exactions commises durant les offensives d'envergure israéliennes de 2009 et de 2014 sur la Bande de Ghaza. Des offensives qui avaient causé des milliers de morts du côté des Palestiniens ainsi que la destruction d'une large partie de Ghaza. Cette semaine après des mois et des mois de protestations, les dirigeants hébreux ont, à la surprise générale, annoncé leur intention de finalement collaborer avec la Cour pénale internationale (CPI) dans son enquête pour crimes de guerre présumés, mais uniquement pour mettre en doute le droit de ce tribunal d'examiner les plaintes palestiniennes, a indiqué un responsable aujourd'hui. «Nous avons décidé de collaborer avec la CPI, mais notre engagement se limite à la question de son autorité», a dit ce responsable sous le couvert de l'anonymat. Israël estime que la CPI à laquelle les Palestiniens ont adhéré le 1<sup>er</sup> avril, n'a pas compétence à recevoir leurs plaintes, en l'absence d'un État palestinien. Fin juin, les Palestiniens ont soumis un premier dossier de documents à la CPI en vue de la convaincre d'ouvrir une enquête sur d'éventuels crimes de guerre israéliens. La procureure Fatou Bensouda avait déjà ouvert en janvier un examen préliminaire afin de déterminer si elle disposait d'assez d'éléments pour ouvrir une enquête sur des crimes de guerre présumés dans la bande de Ghaza à l'été 2014. L'examen concerne aussi bien les agissements palestiniens que ceux d'Israël, qui n'est pour sa part pas membre de la CPI et conteste les démarches en cours devant cette cour. Israël avait rejeté la «décision absurde» de la procureure, et le Premier ministre Benjamin Netanyahu avait déclaré que la CPI ignorait «la loi et les accords internationaux, selon lesquels les Palestiniens n'ont pas d'État». Ainsi, le seul objectif des Israéliens est d'arriver à manipuler les autorités internationales pour échapper une fois encore, du moins l'espèrent-ils, aux conséquences de leurs crimes répétés. Peut-être, toutefois, que ce regard extérieur sur la politique inique d'Israël envers les Palestiniens servira à ouvrir les yeux à une frange d'Israéliens malheureusement de plus en plus nombreuse qui se complait à jouer les victimes de ce conflit alors que c'est bien le peuple palestinien qui reste encore aujourd'hui apatride et qui est victime de la barbarie de masse de l'armée israélienne.

F. M.

## Turquie

### 21 membres présumés du groupe EI arrêtés

Les autorités turques ont interpellé hier lors d'une opération policière d'envergure dans quatre villes du pays, dont Istanbul, 21 personnes soupçonnées d'appartenir au groupe jihadiste État islamique (EI), a rapporté l'agence progouvernementale Anadolu. Parmi ces suspects figurent trois ressortissants étrangers dont la nationalité n'a pas été précisée.

Ces étrangers s'approprièrent à passer en Syrie, selon Anadolu.

La police antiterroriste a réalisé ce coup de filet principalement à Istanbul mais aussi dans la ville voisine d'Izmit et à Sanliurfa (sud-est) et Mersin (sud).

La Turquie est considérée comme le principal point de passage des recrues, notamment européennes, de l'organisation jihadiste vers la Syrie, où elle

contrôle de larges parties du territoire notamment le long de la frontière entre les deux pays.

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, la police avait arrêté sept autres membres présumés de l'EI, dont certains ayant combattu en Syrie, dans l'ouest de la Turquie. Les pays occidentaux reprochent régulièrement au gouvernement islam-conservateur d'Ankara sa complaisance vis-à-vis des organisations radicales en guerre contre le régime du président syrien Bachar al-Assad. La Turquie a toujours démenti ces allégations.

Depuis deux semaines, les médias turcs affirment que le gouvernement envisage une opération militaire en Syrie pour repousser loin de ses frontières les jihadistes et y empêcher en même temps la progression des forces kurdes, qui tiennent

désormais une grande partie de la zone frontalière turco-syrienne.

Le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu a toutefois assuré la semaine dernière que son pays n'envisageait pas d'opération imminente en Syrie.

Ce dernier coup de filet anti-jihadiste intervient par ailleurs après qu'une délégation de hauts responsables américains ait eu deux jours de long entretiens cette semaine à Ankara. Les deux parties se sont promis de renforcer leurs coopérations et coordination contre l'EI. Selon les médias turcs, la Turquie qui refuse depuis des mois que les États-Unis utilisent sa base d'Incirlik (sud) pour bombardier l'État Islamique en Syrie et en Irak, autoriserait désormais au moins l'utilisation de drones armés par les Américains.

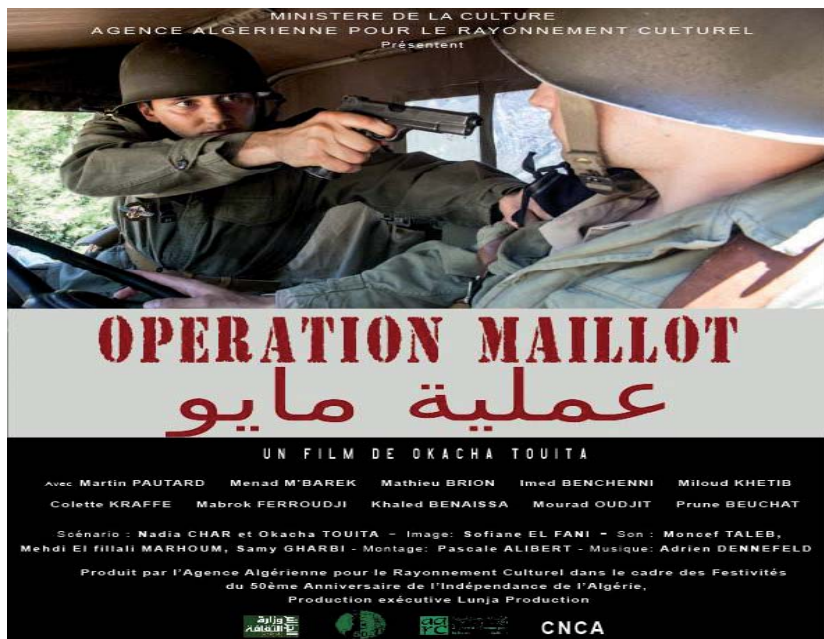




Cinéma/ Long métrage de Okacha Touita

# «Opération Maillot» projeté en avant-première à Alger

■ Un long métrage de 120 mn retraçant le parcours du militant anticolonialiste Henri Maillot a été projeté dans la soirée de jeudi en avant-première à la salle Ibn Zeydoun de Ryad El Feth, en présence d'un grand nombre de cinéphiles. Réalisé par Okacha Touita, ce long métrage se veut une «reconnaissance envers Henri Maillot et tous ceux qui ont contribué au combat libérateur du peuple algérien, entre autres Maurice Laban», déclare le réalisateur.



Par Abla Selles

Le film «Opération Maillot» du réalisateur Okacha Touita, retraçant le parcours du militant anticolonialiste, Henri Maillot, a été projeté jeudi soir à la salle Ibn Zeydoun d'Alger.

Produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), dans le cadre du cin-

quantième anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie, ce long métrage de 120 mn met en lumière le parcours militant de Henri Maillot qui a déserté de l'armée française en 1956 pour rejoindre les maquis algériens et participé au combat libérateur.

Ce militant de la cause nationale n'a pas ménagé le moindre effort pour soutenir la guerre de Libération algérienne malgré son

jeune âge.

Le film débute par l'histoire de ce jeune aspirant de l'armée française qui décide de détourner un camion chargé d'armes au profit des Combattants de la libération (CLD), des groupes mis sur pied par le Parti communiste algérien (PCA), ayant rejoint dès leur création les rangs de l'ALN (Armée de libération nationale).

Reproduisant l'époque coloniale, les scènes du film se sont déroulées en grande partie dans le maquis, matérialisé par des éléments évocateurs de vie quotidienne des combattants.

Les scènes évoluent en suivant le déroulement chronologique des événements qui ont succédé au détournement des armes, opéré par Henri Maillot le 4 avril 1956.

Présenté comme une fiction, le film ne transcende en rien les faits et reste inspiré de la seule biographie de ce militant de la cause algérienne.

A l'issue de la projection, le réalisateur a souligné que son œuvre se voulait une «reconnaissance envers Henri Maillot et tous ceux qui ont contribué au combat libérateur du peuple algérien, entre autres Maurice Laban», un autre martyr de la cause algérienne tombé en même temps que Maillot.

Pour le réalisateur, le film est «un devoir envers la mémoire d'un militant de la stature de Henri Maillot, martyr de la Révolution algérienne», à l'instar de tous les martyrs tombés au champ d'honneur.

Okacha Touita affirme s'être entièrement appuyé sur les témoignages de proches de Henri Maillot, notamment sa sœur Yvette, pour restituer l'histoire de ce pied-noir mort les armes à la main pour que vive l'Algérie indépendante.

De son côté, le jeune réalisa-

teur français Martin Potard, qui a campé le rôle de Maillot, a souligné la difficulté de la tâche qui lui a été confiée, assurant qu'il a «essayé d'interpréter au mieux mon personnage, en me focalisant sur ses principaux traits».

Mort dans une embuscade de l'armée française le 5 juin 1956 à l'âge de 27 ans, Henri Maillot a été élevé, en 1986, au rang d'officier de l'ALN à titre posthume.

A.S.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

Musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa

Jusqu'au 15 juillet : Exposition sur le voile traditionnel el-haik.

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Centre culturel Mustapha-Katib

Jusqu'au 14 juillet : Exposition collective d'artisanat.

Bassins, Ben Aknoun

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Parking d'Ardis

Jusqu'à la fin du mois de ramadhan : Cirque Amar, tous les jours à 22h et à 0h10. Spectacle spécial dimanche et lundi à 0h10.

L'espace Sablette

Jusqu'au 13 juillet : Soirées artistiques variées.

Chapiteau de l'hôtel Hilton Samedi 11 juillet : Concert de Kader japonais.

Dimanche 12 juillet : Concert de l'Orchestre National de Barbès

Lundi 13 juillet : Concert de Saïd Senhaji.

Mardi 14 juillet : Concert de l'Algerino.

Jardins de Dar Abdelatif Samedi 11 juillet à partir de 22h :

Rencontre cinématographique suivie d'un concert de Samir Toumi.

Maison de la culture Abdelkader-Aloula de Tiemcen

Jusqu'au 11 juillet 9<sup>e</sup> Festival national de la musique hawzi.

## Constantine, capitale de la culture arabe

### «La symphonie de Constantine» titille la nostalgie du public

La pièce «La symphonie de Constantine» de l'association El Belliri, dont la générale a été présentée mercredi soir au théâtre régional de Constantine (TRC), a subjugué le nombreux public présent autant qu'elle a «titillé» sa nostalgie.

L'œuvre, mise en scène par Wahid Achour, a offert un voyage fabuleux à travers les rues et les venelles étroites de l'antique Cirta, s'attardant sur les traditions et les légendes qui ont de tout temps jalonné le cheminement de la ville.

Tirée d'un texte de Chafika Loucif, «La symphonie de Constantine» se décline en tableaux indépendants de scènes de vie tantôt comiques, par moments loufoques, quelquefois tragiques, aussi, mais toujours poétiques, ce qui n'a pas manqué de faire frémir de plaisir l'assistance.

Au cœur de la vieille ville, de la rue Esseida, à Zenkat Laamamma, en passant par Sabatt El Boucheibi, Sidi B'zar, la placette Sidi Abdelmoumen, pour remonter ensuite jusqu'à Ech-Chat, les onze comédiens distribués dans ce spectacle relatent avec emphase des faits et des histoires truffées d'expressions populaires, d'adages et de proverbes typiquement constantinois.

Sur une scène «nue», avec seulement un rideau d'arrière-scène représentant un rocher de Constantine, le spectacle s'ouvre sur une Dakhla de Aïssaoua. Des voix profondes et envoûtantes louent le Créateur sur fond de bendir et de tar, tandis que la «foule», dont des femmes en M'laya, est plongée dans une sorte de transe ponctuée de youyous.

Le décor change rapidement et le spectateur se retrouve au cœur de l'histoire de Redah, la belle des belles, qui se plaît à martyriser ses soupirants.

Entre l'homme qui sollicite un charlatan dans l'espoir de conquérir le cœur de sa belle, celui qui déclare sa flamme dans des lettres poétiques et le galant qui chante sa sérénade devant la porte du palais où vit sa bien-aimée, la belle Redah qui continue de repousser le florilège de ses admirateurs, ne voit pas le temps passer et finit par se retrouver seule.

Entre ombre et lumière, apparaissent ensuite trois femmes, dans la cour de leur maison, par une nuit éclairée par le rayonnement de la pleine lune.

Elles récitent des poèmes, parlent d'amour, évoquent leurs désirs secrets au

cours d'une «boqala», l'autre plonge la main dans une tassa (récipient en cuivre) pour en retirer un bijou avec l'espoir que le contenu dans le poème s'appliquera à l'une d'elles, dans un jeu de boqala qui ornaît jadis les belles gâada constantinoises.

Arrive ensuite le tableau de la «Chora», le trousseau de la mariée. Dans une ambiance des plus festives, les magnifiques toilettes de la mariée, placées dans des valises avec ses beaux ustensiles en cuivre, sont acheminés vers sa nouvelle demeure sous des youyous stridents et le chant répété des femmes pour bénir et protéger la mariée, comme cela se pratiquait autrefois.

«La symphonie de Constantine» joue son dernier morceau avec une Hadra Aïssaoua mêlant la musique et le chant à la spiritualité, au «tahoual» (transe) dans une atmosphère «enivrante».

Héritage artistique authentique de la ville des ponts.

Il est à rappeler que la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» se poursuit jusqu'à la fin de l'année courante, offrant le plaisir aux Constantinois de découvrir les différentes cultures du monde arabe. F.H.

Coup-franc direct

Les transferts en question

Par Mahfoud M.

Nos internationaux n'arrêtaient pas de faire l'actualité ces derniers temps avec le mercato qui bat son plein et où nos joueurs sont expédiés dans tel ou tel club sans que cela n'aboutisse en fin de compte. Les joueurs algériens seraient fortement convoités selon certaines parties qui estiment qu'ils ont les qualités pour jouer dans les plus grands clubs européens, mais en réalité rien de cela ne se concrétise et ces derniers sont, pour la plupart, restés dans leurs clubs respectifs. Cela risque-t-il de les perturber pour leur avenir ? En fait, on a vu comment les informations de transfert ont perturbé le métronome de la sélection nationale, Yacine Brahimi, qui ne joue plus à sa véritable valeur. Il avait raté la dernière CAN qui s'était jouée en Guinée équatoriale avec la sélection nationale en plus du fait qu'il ne présente plus le même niveau qu'il avait montré à son arrivée chez les Dragons de Porto. Cela devient quelque peu inquiétant pour ce joueur sur lequel comptait beaucoup le coach de cette dernière. D'autres éléments de l'EN étaient donnés comme partant aussi dans de grands clubs comme Medjani qu'on annonçait à Liverpool alors qu'il se trouve toujours dans son club turc de Trabzonspor. Cela prouve que leurs agents ne savent pas préserver leur image et gérer leur carrière. M. M.

MC Alger

Raïssi content du soutien de Sonatrach

Le président du MC Alger, Abdelkrim Raïssi, a nié mercredi l'existence d'un quelconque conflit avec la direction de Sonatrach, actionnaire majoritaire de la SPA (société par actions) du club de Ligue 1 algérienne de football, assurant avoir toujours eu le soutien de l'entreprise pétrolière.

Des informations rapportées par la presse algérienne font état de l'intention de Raïssi de rendre le tablier en raison d'un conflit l'opposant avec la direction de Sonatrach qui n'aurait pas mis les moyens financiers nécessaires pour la réussite de l'opération de recrutement du vieux club de la capitale en vue de la saison prochaine. «Je n'ai aucun problème avec la direction de

Sonatrach. Au contraire, j'ai toujours eu le soutien de cette entreprise et sa direction, aussi bien de son premier responsable Amine Mazouzi, que de ses proches assistants», a déclaré Raïssi.

En poste depuis janvier 2015, Raïssi a réussi dans sa mission de sauver le Mouloudia de la relégation, ce qui a poussé la direction de Sonatrach à lui renouveler sa confiance en prévision de l'exercice à venir.

«Je n'aurais pas réussi dans la mission qui m'a été confiée au cours de la deuxième partie de l'exercice passé si je n'avais pas eu le soutien de ma hiérarchie», a encore précisé le patron mouloudéen.

Championnat d'Afrique U-20 de handball (filles)

18 joueuses algériennes convoquées pour Nairobi

L'entraîneur de la sélection algérienne de handball des moins de 20 ans (U-20 filles), Ali Abdi, a dévoilé la liste des 18 joueuses devant prendre part au 22<sup>e</sup> championnat d'Afrique des nations de la catégorie, prévu du 11 au 18 juillet à Nairobi (Kenya). Quatre joueuses du HNB Saïda, dont deux gardiennes de but, et quatre autres de l'EHB Aïn Taya ont été retenues pour cette compétition qui se jouera sous forme de mini-championnat. Cette sélection algérienne, qui se rendra jeudi à Nairobi via Istanbul, est constituée d'éléments dont la quasi-totalité vont jouer pour la première fois une compétition internationale. Abdi, qui sera assisté de Habiba Kherdache, a assuré mercredi à l'APS que l'objectif de son équipe sera d'aller le plus loin possible dans ce championnat d'Afrique.

Liste des joueuses convoquées

**Gardiennes de but :** Allache Diana (EHB Aïn Taya), Djorfli Rekia, Benaïssa Sarah (HNB Saïda).

**Joueuses de champ :** Meftah Imène, Bakoura Khadidja (HNB Saïda), Slimane Lina (HBC El-Biar), Ouguounou Kina, Zouaoui Sylia, Oumedjiane Thizri (JS Awzlaguen), Azzi Sarah, Ait Habib Sara (ES Akbou), Aïssaoui Lissier (CF Boumerdès), Lacem Imane, Yelles Loudmila, Makhloufi Kenza (EHB Aïn Taya), Aroudi Leïla (NRFC Constantine), Chibout Soumia (NRB Hammamet), Benabdellaziz Hind (GS Pétroliers).

Ligue des champions d'Afrique/MCEE-ESS

Le match de la survie pour les deux formations

Le match comptant pour la Ligue des champions d'Afrique qui mettra aux prises ce soir, le MC El Eulma à l'Entente de Sétif au stade Messaoud Zeghar d'El Eulma sera très important pour les deux formations.

Par Mahfoud M.

En effet, les deux équipes qui ont perdu leurs deux premiers matches respectivement face à El Merreikh (Soudan) et à l'USMA se doivent de se ressaisir pour espérer rester dans la course à la qualification pour le dernier carré. Les gars de Babya qui seront quelque peu avantagés avec les facteurs du terrain et du public se doivent de prendre les trois points du succès s'ils souhaitent aller le plus loin possible dans cette compétition. Les Vert et Rouge devraient compter encore une fois sur leur douze Chenihi-Derrardja pour déstabiliser l'arrière garde sétifienne. Les Eulmistes savent néanmoins, que leur mission ne sera pas vraiment facile face aux Champions d'Afrique qui seront aussi décidés à



Les Sétifiens décidés à se reprendre après le premier échec

laver le premier affront à domicile face aux Rouge et Noir de l'USMA.

Pour cela, les poulains de Hedjar tenteront d'étouffer toutes les tentatives des Sétifiens en les acculant dans leurs retranchements. Les Vert et Rouge du MCEE savent, en tout cas, que ce match est celui de la survie et ils

ne doivent, nullement le rater s'ils souhaitent rester dans la course. De son côté, l'Entente de Sétif se déplacera en conquérant dans ce derby des Hauts-Plateaux et fera tout ce qui est en son possible pour revenir avec les trois points. El Kahla devrait compter pour ce match sur quelques-uns de ses

joueurs qui n'ont pas joué le premier match face à l'USMA.

Ainsi, Kheniche devrait être rentrant de même que l'émigré Hachi sur lequel le coach Madoui compte beaucoup pour le faire incorporer au poste d'arrière gauche qui inquiète le driver des Noir et Blanc.

M. M.

Kheireddine Madoui

«Un virage crucial...»



Le coach de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, estime que tout autre résultat qu'une victoire, à l'issue du match MC El Eulma- ES Sétif, pour le compte de la 2<sup>e</sup> journée de la phase de poules de la Ligue des champions africains de football (GrB) «compromettrait les chances des deux équipes». Il s'agit, selon lui, d'une rencontre «très difficile» sur le terrain de l'adversaire, entre deux équipes qui se connaissent très bien et qui ne se feront pas de cadeau sachant qu'elles ont toutes deux perdu leur première rencontre (1-2 pour Sétif face à l'USM Alger et 0-2 pour El Eulma à Oumdurman devant les Soudanais d'El Merreikh) et sachant également qu'elles se doivent de se ressaisir pour garder leurs chances de qualification intactes.

La rencontre de samedi représente «un virage déjà crucial pour les deux formations», ajoute le jeune entraîneur sétifien tout en se montrant, malgré

tout, confiant d'autant que, selon lui, l'équipe est «fin prête» et s'attachera à faire valoir son expérience. «La rencontre de préparation disputée il y a deux jours face à l'USM El Harrach a été très utile dans la mesure où elle a permis de faire tourner l'effectif et de jauger la forme des uns et des autres», ajoute Madoui, avant de souligner que ce match amical a aussi permis de

déceler «quelques lacunes» à corriger avant le choc face à El Eulma.

A propos de l'effectif qui sera aligné samedi soir au stade Messaoud-Zeghar, le coach sétifien, sans dévoiler ses cartes, annonce d'emblée que la nouvelle recrue Djamel Benlamri ne disputera pas cette rencontre dès lors que sa préparation avec le groupe est, selon lui, «insuffisante».

Madoui n'est pas certain, non plus, d'aligner Eudes Dagoulou pour, également, une question de préparation, le joueur centrafricain ayant rejoint ses camarades avec un retard de près d'un mois. S'agissant des éléments non concernés par le match de samedi, Madoui cite notamment Mourad Delhoum, en délicatesse avec son genou.

En revanche, l'entraîneur de l'Entente ne désespère pas d'aligner les nouvelles recrues Farès Hachi et Ryad Keniche.

Classement Fifa

L'Algérie à la 19<sup>e</sup> place

L'Algérie gagne deux places et occupe la 19<sup>e</sup> position au classement du mois de juillet de la Fifa publié ce jeudi, alors que la première place est désormais la propriété de l'Argentine au détriment de l'Allemagne, championne du monde en titre, qui recule d'une place, devant la Belgique. La large victoire des coéquipiers de Faouzi Ghoulam contre les Seychelles (4-0) en qualifications de la CAN-2017 explique la progression des Verts qui gagnent deux places par rapport au classement du mois de juin. C'est la seconde fois que l'Algérie est dans le top 20 mondial cette année après mai 2015. Cependant le meilleur classement des Verts reste la 18<sup>e</sup> place occupée durant quatre mois de suite (décembre 2014-mars 2015). Au niveau africain, l'Algérie reste la puissance numéro 1 du continent avec 941 points

devant la Côte d'Ivoire (21<sup>e</sup>), championne d'Afrique en titre. Le Ghana (25<sup>e</sup>) complète le podium africain. Quant aux trois adversaires de l'Algérie en qualifications de la CAN-2017, ils ont connu des fortunes diverses. L'Ethiopie qui partage la tête du groupe J avec les Verts perd deux places et pointe à la 101<sup>e</sup> place.

Le Lesotho, prochain adversaire de l'Algérie recule de 9 places et occupe désormais la 131<sup>e</sup> position, tandis que les Seychelles progressent d'une place (186<sup>e</sup>). Dans le haut du tableau, l'Albiceleste passe devant l'Allemagne et la Belgique pour occuper la première place de ce classement, ce qui ne lui était plus arrivé depuis sept ans. Le Chili, tout juste auréolé du titre de champion d'Amérique du Sud, gagne huit places pour se placer en onzième position, ratant de peu



l'entrée dans le Top 10. La France, battue à domicile en amical par la Belgique (3-4) puis en Albanie (0-1), recule elle de 13 places et tombe à la 22<sup>e</sup> place (15<sup>e</sup> pays européen), perdant ainsi,

tout comme l'Italie (17<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> pays européen), son statut de tête de série pour le tirage au sort du 25 juillet à Saint-Petersbourg des groupes de qualification à la Coupe du monde 2018. Ces grands changements s'expliquent en partie par les nombreux matches joués le mois dernier. En effet, 26 matches ont été disputés dans le cadre de la Copa América, 99 autres l'ont été dans le cadre des qualifications pour la Coupe du Monde 2018 ou à des compétitions continentales et enfin 88 matches amicaux ont été joués, soit un total correspondant presque à la moitié de tous les matches disputés jusqu'à présent en 2015 (477). Par ailleurs, il est à noter que les matches joués lors de la dernière Coupe du monde ont été dévalués. Le prochain Classement mondial de la Fifa sera publié le 6 août prochain.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Point d'ordre Les Algériennes, les Marocaines et leurs habits

Par Nazim Rochd

Il y a quelques semaines, une étudiante est interdite d'entrer à la Faculté de droit d'Alger, par un gardien. Motif : sa tenue n'était pas conforme aux bonnes mœurs. La décision du gardien est approuvée par le responsable de la faculté qui, quelques jours plus tard, a été promu ministre des Universités, sans que son attitude qui bafouait la Constitution ne lui soit retenue. Preuve avait été donnée que le pouvoir en place était aussi d'accord avec le gardien et avec ces tracts qui ornent certains murs d'Alger qui disent aux Algériens mâles : «Sois un homme». Pour dire qu'ils ne le seront que lorsque leurs femmes seront habillées «décentement». Ces faits ne sont pas isolés, ils expriment un syndrome endémique d'une ère sociogéographique où la femme aurait été «libérée» par l'Islam. Le 10 mars 2012, une Marocaine de 16 ans se suicide, en avalant de la mort-aux-rats. La raison : après avoir été violée, elle a été obligée d'épouser son violeur pour que celui-ci échappe à une condamnation par application de l'article 475 de la Moudawana qui donne l'impunité au violeur qui épouse la violée. Toujours au Maroc, deux jeunes femmes risquent entre 1 mois et deux ans de prison dans un verdict qui sera donné le 13 juillet prochain par le tribunal d'Agadir. Les faits : elles sont agressées le 16 juin, à Inzegane, par une foule d'hommes qui jugeaient que leurs vêtements attentaient à la pudeur. La police intervient et arrête les agressées et les livre à l'appareil judiciaire. Les agresseurs, personne ne sait qui ils sont, ni ne s'est demandé de quel droit ils ont pu s'en prendre à des femmes sans encourir la moindre remontran-

ce. Ainsi, une justice de fait s'exerce, pointilleuse, qui érige le mâle en victime à chaque fois qu'il s'estime provoqué. Encore heureux que cette justice n'ait pas été rendue sur place et qu'elle a été habillée d'une forme de légalité, comme cette procédure initiée contre la chaîne de télévision «2M» par le Premier ministre, Abdelilah Benkirane, qui a porté plainte auprès du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA), pour avoir diffusé en direct le concert de la chanteuse Jennifer Lopez, au 15<sup>e</sup> Festival Mawazine Rythmes du monde à Rabat, le 29 mai. Là, le CSCA s'est déclaré incompétent, même si Jennifer Lopez s'est livrée à des «danses aux connotations érotiques flagrantement». Benkirane aurait peut-être dû essayer de perturber le spectacle et attaquer, ou faire attaquer, la chanteuse sur scène. Il ne l'a pas fait. On ne saura donc pas si les policiers, en nombre au festival, auraient agi de la même façon qu'à Inzegane. Qu'à cela ne tienne, on attendra les suites qui seront données à la plainte déposée, par son parti, le Parti pour la Justice et le Développement (PJD), qui porte sur le fait que Jennifer Lopez a «perturbé l'ordre public et terni l'honneur des femmes» pour avoir «dansé et chanté des chansons d'une bassesse et d'un mauvais goût indéniabiles, avec des gestes et des attitudes suggestives attentatoires à la pudeur et aux bonnes mœurs». Là, encore, il y a comme un doute que les Frères du PJD aient gain de cause, s'ils ne se sont pas déjà faits tirer les oreilles par le roi, qui est directement attaqué dans sa stratégie de fabrication de l'image d'un Maroc «moderne». Sauf bien sûr pour les Marocaines.

### Skikda

## Le complexe Polymed sera «soit restructuré soit fermé»

COMPLEXE Polymed de production de polyéthylène haute densité (PEHD) de Skikda, en déficit depuis quelques années, sera «soit restructuré, soit fermé avec un redéploiement du personnel dans d'autres unités», a annoncé jeudi le ministre de l'Energie, Salah Khabri. Le ministre qui effectuait une visite de travail à Skikda, a affirmé que des instructions ont été données à la Sonatrach à l'effet de prendre les mesures nécessaires

pour «fiabiliser» cette unité dans le cadre des efforts du département de l'Energie visant à «trouver la solution à mettre en œuvre pour ce complexe». La situation de Polymed reste toutefois «inacceptable» et ne peut perdurer, a souligné le ministre qui a tenu à rassurer les travailleurs quant à leur avenir professionnel. «Le personnel ne sera en aucune façon impacté», a-t-il assuré, à ce propos.

G. H.

## SITUATION DES DROITS DE L'HOMME LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES USA ÉPINGLE L'ALGÉRIE



Djalou@hotmail.com

La direction au sujet de la grève des tramways

## «La Setram dispose d'une grille des salaires depuis son lancement»

■ La Société d'exploitation des tramways (Setram) a appliqué une grille des salaires dès la première année de son lancement et la future convention collective améliorera les acquis des travailleurs, a assuré jeudi dans un communiqué la Setram, qui exploite les tramways d'Alger, de Constantine et d'Oran.

Par Yanis F.

«En réponse à certaines rumeurs infondées annonçant que Setram ne dispose pas de grille de salaires pour rémunérer ses travailleurs, la direction générale de l'entreprise tient à préciser que Setram a appliqué une grille de salaires dès la première année de son lancement», indique le communiqué. Plusieurs catégories de travailleurs de la Setram en grève «illégalement» ont paralysé, cette semaine, le trafic dans les tramways de Constantine, d'Alger et d'Oran, arguant qu'ils revendiquent «la mise sur pied d'une grille de salaires». Les agents de terrain du tramway d'Alger et d'Oran ont repris le travail mercredi après quatre jours de grève. Durant la première année de son lancement, la Setram a appliqué, selon le communiqué, la grille des salaires du transporteur public de voyageurs Etusa (Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger), dont «450 travailleurs

avaient rejoint Setram». Dans la seconde année, une nouvelle grille des salaires fut élaborée et appliquée, a précisé l'entreprise qui donne, à titre indicatif, quelques exemples de salaires à l'exploitation.

Ainsi, un conducteur touche 43 000 DA par mois, un agent de sécurité 32 000 DA, l'agent de vente et contrôle 37 000 DA, le régulateur PCC (poste de contrôle et de commandement) 52 000 DA et un cadre débutant est payé à 54 000 DA par mois, selon la même source. «Cette rémunération est composée d'un salaire de base auquel se greffe une série de primes dont celles du travail posté, de nuisance, de non accident, de qualification, de responsabilité, ainsi que l'IFSP et de nombreuses autres formes d'indemnisation», indique la Setram soulignant que «les heures supplémentaires sont dûment majorées et payées». Le conducteur effectue en moyenne 5h30 par jour selon des équipes au nombre de trois par jour (le matin, l'après-midi ou en

soirée), ajoute la même source. Par ailleurs, la DG de la Setram a indiqué avoir remis, en avril 2015, au syndicat d'entreprise un «projet complet en vue d'élaborer une convention collective qui définit l'ensemble des conditions de travail, et un nouveau système de gestion des salaires et des carrières». «Cette convention collective structure clairement le système de gestion des salaires et des carrières, avec des échelles de promotion, un régime indemnitaire et un système de prime variable», assure la Setram, précisant que «la future convention collective améliorera les acquis déjà nombreux des travailleurs de l'entreprise». Dans un précédent communiqué, la Setram a salué mercredi le «retour au bon sens et à la normalité» des agents au niveau des tramways d'Alger et d'Oran, tout en souhaitant entamer «très prochainement» des négociations avec les représentants des travailleurs.

Y. F./APS

### Ansej et financement des projets de jeunes

## «Pas de gel, pas d'effacement de dettes»

L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a réitéré tout gel du financement des projets de jeunes désireux de monter des micro-entreprises et démentit l'effacement des dettes contractées dans le cadre de ce dispositif. «L'effacement des dettes induites par la création de micro-entreprises n'est

pas à l'ordre du jour», a indiqué l'Ansej dans un communiqué précisant qu'une telle démarche était «incompatible avec l'approche économique et l'esprit l'entrepreneuriat». Les micro-entreprises en difficulté bénéficieraient d'un «accompagnement spécial», a cependant soutenu l'organisme. Le DG de l'Ansej,

Mourad Zemali, contacté par l'APS, a indiqué qu'environ 15 000 micro-entreprises ont été financées durant le premier semestre 2015 et que plus de 50 000 projets de micro-entreprises validés bénéficiaient de financement dans différentes activités dans le cadre de l'Ansej.

T. Y.